

Loïg Chesnais-Girard, président

Les conseillers régionaux de Bretagne ont élu, le 22 juin, Loïg Chesnais-Girard président? en remplacement de Jean-Yves Le Drian, ministre des Affaires étrangères.



Le projet sera respecté, poursuivi et enrichi

Loïg Chesnais-Girard a débuté son premier discours de président en rendant hommage à Corinne Erhel, députée des Côtes d'Armor et conseillère régionale, décédée subitement le 5 mai, à la veille de l'élection présidentielle.

Le nouveau président a tenu à remercier ses deux prédécesseurs, Pierrick Massiot et Jean-Yves Le Drian, dont l'engagement exemplaire pour la Bretagne reste une référence. Dans des périodes difficiles, ils ont tous deux su porter haut la voix de la Bretagne.

« Le projet sur lequel a été élue la majorité régionale sera respecté, poursuivi et même enrichi autant que nécessaire », a précisé Loïg Chesnais-Girard avant d'annoncer les trois grands axes de sa présidence.

D'abord, placer les Bretonnes et les Bretons au cœur de l'action régionale. La décentralisation est un mouvement démocratique inéluctable qu'il convient encore d'amplifier. Déjà des lieux de débats existent. Le CESER (Conseil économique, social et environnemental régional) et le conseil culturel accomplissent parfaitement leur mission. Mais il faut encore aller au-delà en matière de démocratie et de proximité en inventant de nouvelles méthodes de concertation, de manière à répondre aux attentes des citoyens et des usagers. L'enjeu est d'autant plus important que les grandes multinationales de l'internet, les GAFA, ambitionnent déjà de devenir les interlocuteurs exclusifs des usagers.

Ensuite, accompagner l'audace et la création des Bretons. En Bretagne, artistes, entrepreneurs, agriculteurs, pêcheurs savent faire preuve d'audace et d'originalité. Têtu et tenace, ils savent inventer et aller de l'avant. La puissance publique n'inventera pas à leur place mais elle peut les accompagner, notamment grâce à la *Fondation Bretagne* qui interviendra en priorité sur la filière cinématographique.

Enfin, le nouveau président appelle au dépassement de la périphéricité de la Bretagne. « Je ne serai pas le président de la ligne à grande vitesse puisque Jean-Yves Le Drian a déjà porté ce dossier avec la détermination que nous savons », a précisé Loïg Chesnais-Girard. « Mais je veux être le président de ce que nous en ferons tout comme je veux être le président des usages qui feront de Bretagne Très Haut Débit un formidable outil d'aménagement, de développement économique, d'invention de nouveaux services publics. » Il sera aussi le président du rassemblement, du dépassement des oppositions, notamment entre l'Est et l'Ouest de la région. « Les 21 pays de Bretagne ont leurs spécificités qu'il convient de valoriser », a rappelé le nouveau président du Conseil régional de Bretagne.



Réflexion collective

Après le temps des campagnes, voici venu le temps de la réflexion. Le paysage politique français de ce début d'été ne ressemble en rien à celui d'il y a à peine six mois. Comment en est-on arrivé là? Comment expliquer que les électeurs se sont détournés du PS? Quelle attitude doit adopter notre parti dans le quinquennat qui commence? Comment renouveler nos propositions? Et nos modes de fonctionnement? Comment réarmer idéologiquement le PS mais aussi l'ensemble de la social-démocratie européenne confrontée aux mêmes défis?

Dans ce débat, qui doit s'engager sans tabou, les socialistes devront faire preuve d'audace et d'imagination pour que l'ensemble des adhérents et sympathisants puissent apporter leur contribution à cette réflexion qui ne peut être que collective.

PS29

Chiffre de la semaine

4,2 millions

C'est le nombre d'habitants en Bretagne que prévoit l'INSEE en 2050, soit près d'un million de plus qu'aujourd'hui.

Quel avenir pour les Départements ?

Le 22 juin, le Conseil départemental tenait sa première session plénière après les élections, Présidentielle et Législatives. L'occasion pour la présidente, Nathalie Sarrabezolles, de plaider pour une décentralisation qui permette aux collectivités locales, et en particulier aux Conseils départementaux, de jouer leur rôle auprès de l'ensemble des citoyens, en particulier les plus vulnérables.



Les politiques sociales sont un investissement

dans leurs compétences, sur leur territoire et dans leurs partenariats et coopérations, soient parties prenantes.

Élu.es et agents du Conseil départemental, mettent en œuvre les solidarités humaines et territoriales. On a encore pu s'en rendre compte au cours de cette session, pendant laquelle les élu.es ont étudié des rapports sur la politique de l'enfance, du logement ou de l'insertion des personnes en situation de handicap. **« Nous sommes convaincu.e.s que les politiques de solidarité peuvent offrir à chacun.e les outils de l'émancipation et de l'autonomie. Les politiques sociales sont un investissement d'avenir indispensable et un vecteur de développement »,** a précisé la présidente.

« Les Départements veulent continuer à innover. »

C'est pourquoi Nathalie Sarrabezolles a réaffirmé la vigilance collective des élu.es sur les missions remplies par les Conseils départementaux. D'ailleurs, avec ses homologues de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, elle a interpellé le président de la République et le premier ministre concernant l'avenir des départements dans lesquels se trouve une métropole.

Les Départements souhaitent pouvoir continuer à innover, développer et rendre accessibles les politiques publiques de

proximité, à moderniser les territoires dans un souci d'équilibre territorial.

Pour la présidente du Conseil départemental, **« après deux quinquennats de réformes des collectivités territoriales, il est temps de laisser les territoires s'approprier leurs nouveaux périmètres et leurs nouvelles compétences, de renforcer des services publics indispensables qu'elles délivrent chaque jour et qui sont, pour les départements comme les communes, les garants du socle républicain et de la cohésion sociale et nationale. »**



Le Département garant du socle républicain

Alors que se tenait cette session, à Rennes, Loïg Chesnais-Girard succédait à Jean-Yves Le Drian à la présidence du Conseil régional. **« Nous aurons rapidement à nous rencontrer pour évoquer de nombreux sujets d'intérêt commun »,** a précisé Nathalie Sarrabezolles.

Au cours de la session...



Vivre ensemble

Le Conseil départemental a approuvé le point d'étape de la mise en œuvre du schéma *Vivre ensemble* qui permet notamment de faciliter les démarches des personnes en situation de handicap, de les accompagner vers l'autonomie et la vie à domicile et d'améliorer les réponses de proximité en établissement.



Europe

Le Conseil départemental a réaffirmé sa volonté de participer à la construction du projet européen. La valorisation des projets soutenus par les fonds européens, comme le développement des coopérations, doit rester une préoccupation majeure de l'ensemble des partenaires.



Enfance Famille Jeunesse

Le Conseil départemental a adopté son cinquième schéma *Enfance Famille Jeunesse* 2017-2022, instrument de pilotage de la politique publique de la protection de l'enfance. Ce schéma va permettre la mise en cohérence des interventions de la collectivité et de clarifier la gouvernance.

Réforme de la PAC

La Bretagne est l'une des principales régions agricoles d'Europe. À ce titre, le Conseil régional entend bien être une force de proposition et lancera à la rentrée un grand débat sur ce sujet, associant l'ensemble des citoyens.

Encore une fois, dans le domaine agricole, comme dans bien d'autres, le Brexit a changé la donne en Europe. En effet, avec la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne, un des plus farouches adversaires de la Politique Agricole Commune (PAC) sort du jeu. Mais dans le même temps, le budget alloué à la PAC va mécaniquement baisser.

La PAC est la seule politique pleinement mise en commun par les membres de l'Union européenne. Instaurée en 1957 par le traité de Rome, elle a souvent été révisée. Initialement, elle avait pour ambition, un peu plus de dix ans après la fin de la guerre, de nourrir les Européens. L'article 39 du

traité de Rome fixait comme objectif aux agriculteurs d'accroître leur productivité tout en garantissant des prix raisonnables aux consommateurs. Ces objectifs initiaux ont été largement atteints. Et les agriculteurs bretons ont largement contribué à cette réussite. Cependant, les problématiques ont évolué et les citoyens européens attendent plus de qualité, plus de traçabilité et une plus grande prise en compte de l'environnement.



Quel avenir pour la PAC ?

Même si les agriculteurs sont les premiers concernés par la réforme de la PAC, le débat sur son évolution concerne l'ensemble de la population, en particulier en Bretagne dont l'économie dépend fortement de l'agriculture avec 34 000 exploitations, 68 000 agriculteurs et 58 000 salariés de l'agro-alimentaire.

C'est la raison pour laquelle le Conseil régional a décidé de lancer une grande consultation publique auprès de l'ensemble des Bretonnes et des Bretons. La légitimité de la position régionale qui en émanera sera d'autant plus incontestable que les citoyens se seront emparés de ce débat.

En parallèle, des auditions des organisations agricoles par la commission économie, un débat public sera organisé dans chaque département breton. Un site internet dédié sera mis en ligne afin de recueillir les contributions. Enfin, une réunion de restitution sera organisée pour clôturer cette grande consultation qui doit permettre à la Bretagne de faire entendre sa voix.

En savoir plus

À l'asso !



Vous êtes dans une association ? Vous êtes bénévole ? Vous avez des idées ? Venez vous exprimer et participer aux États généraux de l'engagement associatif et du bénévolat qui se tiendront le samedi 1^{er} juillet au pôle universitaire Pierre Jakez Hélias, à Quimper.

Le but de cette journée, qui accueillera tout le monde associatif finistérien, est de récolter la parole des associations en vue de réaliser un Livre blanc finistérien de l'engagement associatif et du bénévolat, qui sera présenté en fin d'année 2017.

Par cette démarche, le Conseil départemental souhaite offrir au territoire finistérien un temps de réflexions, d'interactions et de rencontres sur le thème de l'engagement citoyen dans sa globalité.

Inscriptions et informations : <https://www.finistere.fr>

Optimisation fiscale déloyale



« Les banquiers et avocats sont désormais dans le viseur de l'Europe ! », se félicite le sénateur du Finistère François Marc « Depuis plusieurs années déjà, l'Union européenne a entrepris de lutter contre l'évasion fiscale et les circuits de l'évasion fiscale. Elle avait jusque-là dans le viseur les sociétés ou les individus fortunés ainsi que les paradis fiscaux, ces places financières terres d'accueil de fonds frauduleux.

Désormais, l'exigence de transparence s'applique à une nouvelle catégorie d'acteurs, tout autant partie prenante dans les montages susceptibles d'être

illégaux, à savoir les intermédiaires que peuvent être les consultants, banquiers, avocats, cabinets de conseil... »

Pour le sénateur du Finistère : « En montant ainsi au créneau contre les professionnels de l'optimisation fiscale, l'Union européenne envoie un signal très sain pour l'économie réelle. »

Bernard Quillévé, nouveau conseiller départemental



Bernard Quillévé, maire de Milizac-Guipronvel, suppléant de Didier Le Gac élu député le 18 juin, fera officiellement son entrée au Conseil départemental au sein du groupe Finistère et solidaires, le 1^{er} juillet.

Il a pu, à l'occasion de la session du 22 juin, rencontrer ses futurs collègues.

10 septembre
Barbecue de rentrée des sections brestoises.

Ce numéro du Cap Finistère est le dernier avant la trêve estivale. Nous vous souhaitons un bel été et nous vous retrouverons le vendredi 8 septembre pour la rentrée.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1194 - Vendredi 30 juin 2017
www.ps29.bzh - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste



Qatar : les raisons de la crise

William Guéraiche

William Guéraiche, auteur de Géopolitique de Dubaï et des Émirats arabes unis (Arbre bleu édition), nous explique les enjeux de la crise diplomatique entre le Qatar et ses voisins du Golfe.

Cap Finistère : Pouvez-vous nous expliquer les raisons de la crise diplomatique entre le Qatar et ses voisins ? Sont-elles religieuses ? Économiques ? Politiques ?

William Guéraiche : Ce sont toutes ces raisons à la fois. Les pays arabes du Golfe partagent une vision commune de leur rôle dans le monde arabe en général et dans la région en particulier. Mais cela ne veut pas dire pour autant que chacun n'ait pas un ou des objectifs qui diffèrent de ses voisins. Prosaïquement, par exemple, trois États aimeraient se poser en modèle du monde arabe, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et le Qatar. Depuis une dizaine d'années, le Qatar a essayé de devenir le principal médiateur dans les conflits de la région, ce qui l'a entraîné à prendre des contacts avec toutes les forces politico-religieuses. Par ailleurs, il est aussi vrai que depuis son indépendance en 1970, le Qatar a été favorable à l'idéologie des Frères Musulmans qui se ressent particulièrement dans des domaines comme l'éducation. Les Printemps Arabes ont accentué les différences entre le Qatar et ses voisins. On pense en premier lieu aux relations avec l'Égypte, sous Morsi, mais les tensions n'ont pas été moindres en Libye pendant la guerre, voire lors de l'intervention du Bahreïn en 2011.

Cap Finistère : Quelles sont les conséquences concrètes de cette crise pour les habitants du golfe persique ?

William Guéraiche : Les conséquences sont limitées pour les populations expatriées du Golfe hors du Qatar. Pour les particuliers, la fermeture de l'espace aérien est tout au plus gênante car Doha est la plateforme de transit de Qatar Airways. Donc, les voyageurs sont obligés d'utiliser les autres compagnies nationales pour voyager hors de la péninsule. Dans le monde des affaires, les conséquences sont difficiles à estimer. Dubai et les Émirats sont des espaces de réexportation des biens de consommation. Une partie de ce marché est donc gelée. Si l'isolement du Qatar complique ses approvisionnements, le commerce de réexportation de ses voisins est aussi affecté. Les Qataris sont évidemment les plus touchés par cette crise qui pose, une fois encore, le problème de la sécurité alimentaire. Moyennant quoi, ils diversifient leurs approvisionnements.

La Turquie utilise notamment très bien cette crise pour montrer ses ambitions régionales.

Cap Finistère : Quel crédit peut-on porter aux accusations de soutien au terrorisme, dont font l'objet les pays de la région ?

William Guéraiche : Il existe plusieurs niveaux d'analyse. Si l'on considère que les Frères Musulmans sont une organisation terroriste – et c'est une thèse qu'il est facile d'étayer, par exemple avec le recours à la violence, voire l'assassinat, pour remplacer un souverain qui n'est pas « légitime » – alors oui, le Qatar soutient une organisation terroriste et ses filiales (comme le Hamas). Comme précédemment mentionné, le Qatar a aussi parlé avec le Hezbollah et l'opposition au régime d'Assad en Syrie, proche d'Al Qaïda. Ces liaisons dangereuses ne sont pas nouvelles. Mais ses voisins considèrent aujourd'hui qu'elles ont dépassé le seuil de tolérance acceptable.

Cap Finistère : Une aggravation de la crise, voire une guerre, est-elle à craindre ?

William Guéraiche : On ne sait jamais d'autant que nous vivons, depuis l'élection de Donald Trump, une grande période d'incertitude dans le Golfe. Or, il existe aussi une dimension à ne pas oublier. Les Qataris sont des Arabes, proches cousins de leurs voisins. Culturellement parlant, il est donc indispensable, à terme (probablement à court terme), de les ramener dans le giron de la « famille » des Arabes de la Péninsule.



William Guéraiche

Géopolitique de Dubaï
et des Émirats arabes unis

éditions
Arbre bleu